

247



DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE L'ORDONNANCE O/2021/003/PRG/SGG DU
27 JUILLET 2021.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée l'Ordonnance O/2021/003/PRG/SGG du 27 juillet 2021, portant modification de l'Article 3 alinéa 3 de la Loi L/2018/028/AN du 27 juillet 2018, fixant les Règles Régissant la Passation, le Contrôle et la Régulation des Marchés Publics et Délégation de Service Public.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 JUIL. 2021

Prof. ALPHA CONDE